



Edito

Novembre 2023

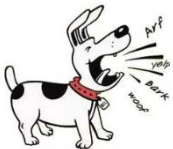


Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer.

Propreté, stationnement, respect du voisinage et des bâtiments... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme.



La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous pour donner du sens à son action.



Ces derniers temps quelques incivilités ont été remontées à la mairie : dépôts sauvages et déchets non ramassés, aboiements intempestifs et divagations d'animaux, déjections canines, dégradations des bâtiments publics, des jeux pour enfants...



Agissons tous pour garder notre commune propre dans le respect mutuel !

De nombreuses dégradations sont constatées aux nouvelles toilettes extérieures à la salle omnisports, seulement 2 mois après leur mise en service. Il est regrettable de voir de tels comportements, même à Hénansal. Ces dégradations, œuvre d'une minorité, pénalise tous les usagers.



Horaires d'ouverture de la Mairie :
du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
Tous les après-midis : fermée au public SAUF sur
Rendez-Vous

Permanence des élus :
tous les samedis matin de 10h45 à 12h00

L'agence postale est ouverte
tous les matins :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermée le samedi



Le Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux sur le site Internet,
www.henansal.fr

Tenez-vous informé en installant l'application gratuite **Panneau Pocket** sur votre smartphone/tablette.



Le Conseil Municipal s'est réuni le 2 octobre 2023 sous la présidence de Sylvie HERVO, Maire

Étaient présents : Madame HERVO Sylvie, Maire ; GOUAULT Yvonnick, GESREL Nathalie, BESNOUX Jean-Luc Adjoint ; DURAND Pascal, BROUARD Catherine, BOURDEL Laurence, BAUDET Tanguy, FAY Arnaud, ANDRIEUX David, Sonia Le GUIRINEC, HINGAND Marion, URFIE Anne-Sophie

Absents excusés : OLERON Régine donne pouvoir à URFIE Anne-Sophie, HAMON Jean-Baptiste donne pouvoir à HERVO Sylvie

Secrétaire : David ANDRIEUX

- [Demande de subventions pour la réhabilitation de la Maison route des Caps](#)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Hénansal est propriétaire d'une maison en centre-bourg, restée vacante depuis son achat en raison de sa vétusté. Elle rappelle également que le souhait du conseil municipal est de la réhabiliter en logements locatifs à loyers encadrés. Des délibérations présentant le plan de financement ont déjà été prises lors des conseils municipaux des 7 novembre 2022 et 6 mars 2023. Au vu de l'inflation actuelle, le montant estimatif de ce projet a fortement augmenté. Aussi, il s'avère nécessaire de revoir le plan de financement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le plan de financement prévisionnel, autorise Mme le Maire à apporter toute modification au plan de financement prévisionnel et à solliciter les subventions auprès des organismes compétents.

- [Adhésion au contrat-groupe d'assurance statutaire du CDG 22](#)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité à compter du 1er janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS, avec une prise en charge des indemnités journalières limitée à 90 % et une franchise de 15 jours fermes par arrêt de travail.

- [Fonds National de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales \(FPIC\) – Attributions 2023](#)

Le Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été instauré en 2012 pour accompagner la réforme sur la Taxe Professionnelle et corriger les inégalités de ressources entre les collectivités. Il s'agit de prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à d'autres moins favorisées. Prélèvement et reversement sont réalisés à l'échelle de l'ensemble intercommunal constitué d'un EPCI et de ses communes membres. En 2023, l'ensemble intercommunal de Lamballe Terre & Mer et de ses 38 communes est bénéficiaire de ce dispositif pour un montant de 2 047 423 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la répartition dérogatoire libre du FPIC 2023.

- [Lamballe Terre et Mer – Chambre Régionale des Comptes \(CRC\) : rapport, exercices 2017-2021](#)

La Chambre Régionale des Comptes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer à compter de l'exercice 2017 jusqu'à la période la plus récente. A l'issue de ce contrôle, cette dernière a adressé son rapport comportant les observations définitives sur la gestion de Lamballe Terre & Mer pour les exercices 2017 et suivants, ainsi que la réponse qui y a été apportée. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents prend acte de la présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

- [Projet d'acquisition d'un terrain par la commune](#)

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que Mme BROUAZIN Danielle, domiciliée à CHANTEPIE, propose à la commune d'acheter sa parcelle située à la Hautière. Cette parcelle cadastrée ZT 65 a une surface totale de 9042 m² et est mise en vente à 58 150 €, frais d'acquisition à la charge de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte l'acquisition de cette parcelle et accepte le prix de 58 150 €, auxquels s'ajouteront les frais d'acquisition supplémentaires.

- [Vente d'un terrain de la Zone Artisanale « Les Philipoportes », section ZP 137](#)

Le 28 février 2022, le Conseil Municipal a fixé à 6 € le m² le prix de vente de la partie non humide de la parcelle communale (ZP 137) située dans la ZA « Les Philipoportes ». Une partie de cette parcelle est en zone humide. La superficie totale de la parcelle est de 1708 m². Il reste donc 835 m² en zone non humide. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, fixe le prix de vente de la zone humide à 1 € symbolique et fixe donc le prix de vente total à 5 011 € (835 m² x 6€ + 1€).

Points divers :

➤ Décisions dans le cadre des délégations du Conseil

Municipal au Maire :

- Fongibilité des crédits

- Ecran tactile école sur support mobile

- Marquage au sol pour deux stops au Chemin

Chaussée

- Formation sécurité incendie des agents techniques

- Poste informatique à l'école : changement du disque dur

- Stores au foyer rural, salle de sieste + classe PS à l'école

Prochaine réunion de conseil : le 6 novembre à 20h



Vie Communale

Urbanisme

Déclaration de travaux :

DP 022 077 23Q0031 – 64, rue du chemin chaussée – Clôture + portillon

DP 022 077 23Q0032 – 2, l'Hotel Juhel – Création d'une ouverture

DP 022 077 23Q0033 – 22, lotissement de la ville rondelle – clôture

Permis de construire :

PC 022 077 23Q0002 – La Vallée – abris volailles photovoltaïques

PC 022 077 23Q0005 – 4, rue de l'école – Construction d'une maison individuelle

PC 022 077 23Q0007 – 10, Launay Gourlay – Construction stabulation

PC 022 077 23Q0008 – 10, Launay Gourlay – Construction table d'alimentation


Etat civil

Naissance :

 **Isalyne KERMEUR**, fille de Damien KERMEUR et Agnès COUPE, domiciliés « La Picquenais »

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur au bébé et félicitations aux parents

Décès :

 **Madame Marie LAUNAY** est décédée le 16 octobre 2023 à l'EPHAD de Lamballe à l'aube de ses 100 ans.

Mot de Madame le Maire : C'est avec tristesse que nous avons appris le 16 octobre dernier la disparition de Mme LAUNAY Marie. Elle était la doyenne de la commune depuis plus de 6 ans et allait avoir 100 ans le 23 octobre. Elle résidait depuis 2018 à l'EPHAD de Lamballe mais a passé toute sa vie à Hénansal. Elle était investie dans les associations et la vie de la commune et a transmis à ses enfants et petits-enfants l'envie d'œuvrer pour leur commune.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Bertrand et Marie-Annick LAUNAY, Annie BOURGAULT, leurs enfants et petits-enfants vous remercient pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de Marie LAUNAY, leur mère et grand-mère.

► **Recensement militaire** : Nous rappelons que les jeunes garçons et filles **né.e.s en 2007** doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent leurs 16 ans. Apporter le livret de famille.

► **Cérémonie du 11 novembre** : Rassemblement à la mairie à 11h00 des porte-drapeaux, anciens combattants, sympathisants et toutes autres personnes désirant participer. Départ de la Mairie, en cortège pour le monument aux morts pour la cérémonie : dépôt de gerbe, allocution de Madame le Maire, rappel nominatif des 55 enfants de HENANSAL morts pour la France en 14/18, minute de recueillement. A l'issue de la cérémonie, le pot de l'amitié offert par la municipalité sera servi au foyer rural. Pour marquer cette commémoration, il est souhaitable que les anciens combattants portent leurs décorations.

► Retour sur le repas du CCAS :

Cette année, **75 personnes** ont répondu présentes pour le repas du CCAS. Nos aînés de l'assemblée étaient **Madame Gisèle MORIN (août) et de Madame Suzanne VALLEE (octobre)** -toutes 2 nées en 1930- et **Monsieur Michel LETACONNOUX** (né en août 1938).

Madame Marie LAUNAY -née le 23 octobre 1923- et **Monsieur Jean DURAND** - né le 27 février 1928 sont les doyens de la commune. Nous avons eu le plaisir de goûter la cuisine de Monsieur Éric JOUAN. La journée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale. Merci à tous !



► Téléthon : « 5 communes pour une même cause » poursuit l'aventure :

Comme tous les ans, la commune de Hénansal soutien l'action du Téléthon. La mairie versera à la recherche pour le téléthon la somme de 0,50€ par habitant. **Une urne est à disposition** à la mairie de Hénansal pour récolter vos dons. **Des tickets de tombola** seront proposés à la vente dans les différents commerces de la commune.





Vie Associative

► **Club des aînés** : Réunions bimensuelles : jeudi 2 novembre à 14h avec les anniversaires de septembre et octobre, puis jeudi 16 novembre à 14h avec journée châtaigne et jeudi 30 novembre.

Fest-deiz : dimanche 12 novembre à 14h30 au foyer rural de Hénansal – tarif 6 €



► **Amicale laïque** : L'amicale Laïque d'Hénansal-Quintenic a tenu son assemblée générale le vendredi 13 octobre 2023. Nous tenons à remercier les municipalités des deux communes, l'équipe enseignante et les parents présents pour leurs soutiens. L'Amicale a pour but principal de lever des fonds pour accompagner au mieux les projets des enseignantes aux bénéficiaires de nos enfants. L'amicale Laïque d'Hénansal-Quintenic est une association solide tant financièrement que par la force de ses bénévoles. Il est néanmoins essentiel

d'accueillir de nouveaux membres afin de pérenniser celle-ci. Sans cette équipe motivée et solidaire, toutes ces manifestations et leurs résultats seraient impossibles. Merci à toute l'équipe !

↳ **Le bureau a été réélu le jeudi 19 octobre** : Elsa Merdrignac et Emmanuelle Philippe, co-présidentes, Charline Pestel et Vincent Métais, trésorière et trésorier adjoint, Julie Percheron et Patricia Renault, secrétaire et secrétaire adjointe.

L'amicale Laïque d'Hénansal-Quintenic organise le samedi 25 novembre une soirée TARTIFLETTE. Le repas sera suivi d'une soirée dansante. Contact Charline Pestel au 0678168368. Repas sur place : 13€/Adulte 6€/Enfant - Repas à emporter : 11€/Adulte 5€/Enfant



► **Basketball West Emeraude** :

Planning Pré-région masculin

11/11 – 21h15 : Match contre Yffiniac à Hénansal

25/11 – 20h30 : Match contre Pacé à Hénansal

09/12 – 21h15 : Match contre Trégueux à Hénansal



Planning Pré-région féminine

11/11 – 19h15 : Match contre Yffiniac à Hénansal

09/12 – 19h15 : Match contre Guingamp à Hénansal

► **Football HDB Emeraude** :

Planning équipe 1 (D2) :

12/11 – 15h00 : Hénansal – Saint-Pôtan

26/11 – 13h00 : Lamballe FC3 – Hénansal

03/12 – 15h00 : Hénansal – JS Landéhen

Planning équipe 2 (D4) :

12/11 – 15h00 : Hénansal 2 – Fréhel

26/11 – 15h00 : Hénansal 2 – Créhen Pluduno 3

03/12 – 13h00 : Ruca 3 – Hénansal 2



↳ **Sauté de Porc à emporter le samedi 18 novembre 2023 au foyer rural de Hénansal, à récupérer entre 17h et 19h.**

Menu : soupe - sauté de porc – fromage – dessert à 13€ la part. Commande avant le 11 novembre 2023 – contact au 06.08.76.34.41



Lamballe Terre & Mer

✓ **Enfance-Jeunesse** : **Agenda du RPE** : lundi 6 novembre (parcours d'éveil) et lundi 4 décembre (espaces-jeux) à Hénansal

↳ **Vacances de Noël** (du 26 décembre au 5 janvier 2024) : Inscriptions sur le portail activités enfance jeunesse pour les accueils de loisirs (ALSH) du 1^{er} au 13 décembre et animations 11-17 ans à partir du 8 décembre.

✓ **Habitat** : Salon de l'habitat 11 et 12 novembre au haras de Lamballe



Divers

► **A vendre** : Bois de chauffage sur pied, 60 € la corde. S'adresser à Denis Morin au 06.70.84.23.01

► **Hamon Atelier Couture** : Marie Hamon vous propose ses services de couture, création sur mesure et retouches en tous genres sur rendez-vous. Contact au 06.31.18.77.50 – 24, route des bas doués – la ville es charquette Hénansal.

► **Votre factrice Nelly est à votre disposition pour toute commande de timbres, enveloppes. Si vous souhaitez des calendriers pour l'année 2024 à venir, merci de la contacter au 06.87.82.47.39 ou lui demander lors de son passage.**

► **Mademoiselle O Naturel** : réflexologie plantaire – Instant de détente et de relaxation profonde du corps et de l'esprit, un voyage unique au cœur du l'être afin de retrouver un parfait équilibre – Possibilité de carte cadeau à l'occasion de Noël. Contact : Emeline Douzamy au 06.67.19.81.01

► **Aide et service à domicile** : ménage, livraison de courses, repassage – contact au 06.07.78.20.35 ou andrieuxmaeva@orange.fr

► Afin de présenter et d'échanger autour du **bilan de la concertation pour l'élaboration du SCOT**, une réunion publique est organisée le **mercredi 08 novembre 2023, à 18h30, à Plédran** (salle Horizon) - Renseignements au 02 96 58 08 08 ou scot@pays-de-saintbrieuc.org



Date limite d'envoi des articles pour le prochain numéro :
17 novembre 2023

Imprimeur Gérant : Sylvie HERVO,
Maire de Hénansal

Mairie de Hénansal
2 rue de la mairie – 22400 HENANSAL
Tel : 02.96.31.50.02
Mail : commune.henansal@wanadoo.fr
www.henansal.fr

